

VIVRE A MENETOU-SALON

Menetou-Salon

La lettre d'information de la municipalité

2010



SOMMAIRE



3	LE MOT DU MAIRE
4	LA STATION D'ÉPURATION
6	LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES VIVES
8	LA VIE ASSOCIATIVE
10	LE SPORT À MENETOU
12	CULTURE & SPECTACLE
14	LE FEU DU BOURG EN 1840
16	LA BOUTEILLE VIVANTE
17	GROS PLAN SUR SERGE PÉRAS
18	AGENDA



Mairie - 12 rue de la mairie	02 48 64 81 21
<i>Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h</i>	
<i>Le samedi de 9h à 12h</i>	
Ecole Maternelle - 13 rue de la Liberté	02 48 64 87 63
Bibliothèque Municipale - 3 rue Franche	02 48 64 07 03
<i>Ouverte le lundi de 16h à 18h, le mercredi et le samedi de 15h à 17h</i>	
Assistante Sociale : <i>Permanence à la Mairie le lundi de 9h à 12h</i>	
La Poste - 1 route de Bourges	02 48 64 65 66
<i>Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30</i>	
<i>Le samedi de 9h à 12h</i>	
Sapeurs pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Médecins	
Dr MUSI Michel - 5 rue de la liberté	02 48 64 84 56
Dr ROBERT Christophe - 5 rue de la liberté	02 48 64 83 72
Infirmiers	
Mme FACON Evelyne - 3 rue Pierre Brossolette	02 48 64 80 86
Mme LERESTE Isabelle - 3 rue Pierre Brossolette	02 48 64 80 86
Mr RANDOUR Grégory - Les Thébaults	02 48 64 16 80
Ambulancier MARQUET - ZA des Petits Clais – Saint Martin d'Auxigny	02 48 64 15 15
Résidence Foyer Logement - Château Chaintre	02 48 64 80 98
TAXI - Les Brangers	06 15 11 42 02
PAROISSE de Saint-Martin d'Auxigny	02 48 64 50 50

Editeur : mairie de Menetou-Salon • Directeur de la publication : Pierre Fouchet • Rédaction : P. Breton - A. Coatrieux - D. Cousin - A. Lagrange
O.Laugerat - O. et P. Luneau - A. Roblet - H.Rodriguez - Prosper - C. Léger - JM Koenig - A. Chevallier • Conception et réalisation : ZONE
LIBRE • Tirage 800 exemplaires • Distribution la Poste

Crédit photos : *Couverture* ZONE LIBRE • *Pages intérieures* : Crédit photos et Rédaction : Jean-Michel Chavet - Denis Cousin - François Jolivet -
Laurent Larzul - Patricia Luneau - Prosper - Hervé Rodriguez - Jean Marc Koenig - Françoise Thomas - ZONE LIBRE

Contacts : mairie de Menetou-Salon • 02 48 64 81 21 • mairie.menetou.salon@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE

Pour Menetou-Salon, l'année 2009 a été placée sous le double signe de la convivialité et de la communication.

Chacune et chacun a pu participer aux nombreuses manifestations culturelles, sportives et festives initiées à travers notre commune par les associations et par la municipalité. Si vous avez manqué 2009, ne ratez pas 2010, renseignez vous auprès du secrétariat de mairie, auprès de vos élus, lisez la presse, découvrez les panneaux municipaux d'information, surfez sur le site de la Communauté de Communes en Terres Vives.

Cette année 2010 sera marquée par deux réformes importantes pour la vie de nos collectivités. Ainsi la réforme de la taxe professionnelle va chambouler les lignes de recettes de notre budget et leurs montants. Qu'en sera t-il des rentrées fiscales dans quelques années ? Autre réforme importante : celle des collectivités territoriales. Le fameux millefeuille, Commune, Communauté de Communes, Conseil Général, Pays de Bourges, Conseil Régional ... sera sans nul doute remanié, et les domaines de compétences de chaque entité seront modifiés.

Beaucoup de questions, peu de réponses. Sachez que vos élus sont conscients de la nécessité de ces réformes, mais comme beaucoup, ils s'interrogent et n'ont malheureusement pas toutes les données pour pouvoir y répondre.

Confiance, sérénité et lucidité, prudence et discernement seront les maîtres mots de la ligne de conduite que votre équipe municipale adoptera en 2010.

Les investissements engagés permettront à notre commune, avec la station d'épuration de répondre aux normes en matière de traitement des eaux usées, avec le plan École Numérique Rurale de compléter l'excellence de l'enseignement prodigué dans nos écoles, avec le regroupement des dépôts et ateliers communaux d'optimiser les installations et de faciliter les travaux quotidiens de notre commune.

Je souhaiterai insister cette année sur l'installation d'une nouvelle commission « Patrimoine et tourisme » ouverte à toutes et à tous, et qui, à travers les singularités de notre commune, cherchera à faire découvrir et connaître la vie passée.

Vous êtes-vous déjà promené dans tous les lieux-dits de notre commune ? Pourquoi sont-ils en grande partie situés sur des hauteurs ? Que signifie « Les Faucards », « Le Chézou », « Les Thébaults », « Borderousse » ?..... Avez-vous remarqué les anciens fours à pain, les lavoirs ?... Avez-vous questionné les anciens sur la vie de ces écarts, y avait-il des cafés, des assemblées ?

N'est-il pas intéressant de se replonger dans cette vie passée qui a façonné chacune de nos routes, chacun de nos carrefours et qui a sans nul doute forgé les caractères et les petites brouilles de voisinage ?

Chers Amis, je souhaite que chacun d'entre vous se sente bien à Menetou-Salon et qu'il trouve ou retrouve ici les racines qui l'ont fait passer et grandir au bord de nos chemins de traverse.

L'année 2009 est passée, Vive 2010 !

Pierre Fouchet



LA STATION D'ÉPURATION



Depuis 1973, année de construction de la station d'épuration actuelle, les contraintes de rejet dans le Moulon fixées par la loi sur l'eau ont évolué et sont devenues de plus en plus draconiennes.

Evolution de la réflexion des élus sur la construction d'une nouvelle station épuration

En 1996, l'étude de diagnostic des réseaux et de la station nous propose un certain nombre de travaux à réaliser, tant sur les réseaux que sur la station. Plusieurs points noirs importants sont décelés : proximité des habitations - exigüité du terrain - capacité de traitement limitée à 1000 équivalents habitants - rejets souvent non conformes avec la loi sur l'eau. L'étude conseille de mener une réflexion sur l'implantation d'une nouvelle station d'épuration.

En 2000 et 2001, le conseil municipal confie à la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) une étude préliminaire sur la construction d'un nouvel ouvrage de traitement des eaux usées et sa compatibilité d'implantation sur différents sites.

En 2002, le dossier préliminaire étudié par la DDE est remis au conseil municipal et approuvé par ce dernier le 02/05/2002. Le montant de l'opération est estimé à 700 000 € HT avec une possibilité de subvention de 80%. Le site est alors choisi. Afin de valider le choix de cette

implantation, le propriétaire du terrain autorise la commune à effectuer une série de sondages de sol.

En 2003, le conseil confie la maîtrise d'œuvre de l'opération à la DDE et l'avant projet est présenté au conseil

en compte sur la station, la commune décide de suspendre l'avant projet.

En 2004, achat du terrain de la future station au lieu dit Bonnerin (près de l'étang de Farges)



Esquisse de la future station de traitement des eaux

qui le valide sans toutefois tenir compte des traitements viticoles. Parallèlement au travail de la DDE et durant les années 2003 à 2006, l'agence de l'Eau Loire-Bretagne confie une étude de mise aux normes des chais des viticulteurs à un bureau d'études spécialisé. Le but de cette étude est d'évaluer les travaux de mise aux normes à prévoir pour les vigneron et la possibilité de traitement de leurs effluents par le biais de la station. Dans l'attente des conclusions de l'étude et des incidences à prendre

En 2006, les conclusions du rapport du bureau d'études spécialisé démontrent que certains viticulteurs doivent être raccordés sur le réseau d'eaux usées collectif. Cette nouvelle donnée est intégrée au projet qui redémarre.

En 2007, réactualisation des données du projet et démarrage d'études complémentaires, notamment sur la filière d'évacuation des boues traitées. Cette étude est en corrélation directe avec le mode de traitement par la

LA STATION D'ÉPURATION

station et son coût de fonctionnement. Présentation du nouveau projet et de l'évolution technique concernant les contraintes réglementaires de rejet et réévaluation du chiffrage. À l'issue d'une réunion de présentation du projet aux différents organismes de validation (MISE, SATESE et Agence de l'eau) ces dernières demandent une réorientation technique du projet ainsi qu'une reprise du diagnostic initial de 1996.

En 2008, choix de la filière de traitements des boues par le procédé Rizophyte® et validation du cahier des charges de la station.

- Procédure de lancement du marché.
- Visites par les élus de stations d'épuration équivalentes.
- Recherche des subventions avec une espérance limitée à 55%, ce qui obligera la commune à emprunter plus que prévu.

- Audition des candidats sur leurs propositions techniques.
- Nuits de sommeil agitées pour certains élus avant l'attribution du marché.
- Transmission du marché à la Préfecture en fin d'année.

Fin janvier 2009, rebondissement: la préfecture ne valide pas la procédure de marché. Tout est à recommencer et les mois qui suivent sont consacrés à relancer une nouvelle procédure de marché.

Octobre 2009, le conseil municipal attribue le marché à l'entreprise SAUR. Début de la phase préparatoire des travaux avec le dépôt du permis de construire et l'implantation sur le site en fin d'année.

Les terrassements sont programmés en février 2010 et le chantier durera 12 mois. Le réseau d'eaux usées collectif actuel sera raccordé à la nouvelle station, puis l'ancienne station sera démolie.

Coût : 1 322 470 € HT



Le Procédé Rizophyte® est un traitement des boues issues des stations d'épuration à boue activée.

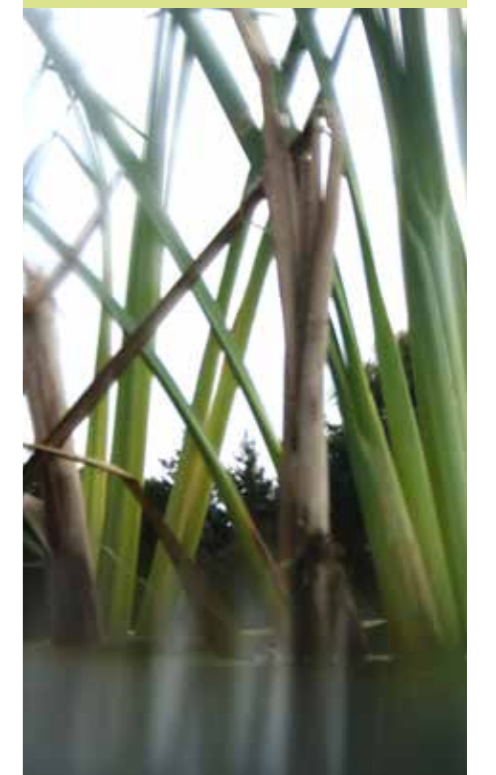
Le procédé est basé sur le principe d'une déshydratation sur lits de séchage plantés de macrophytes (roseaux).

Ces derniers appartiennent à la famille des plantes à rhizomes. Ils constituent un véritable réseau de drainage de l'eau, laquelle s'égoutte ainsi plus rapidement et plus complètement des boues.

Celles-ci se concentrent mieux une fois égouttées et se minéralisent progressivement dans le temps grâce à la double action de l'air (maintien de conditions aérobies) et des bactéries (forte densité au voisinage des racines).

L'alimentation des lits en boues fraîches se fait directement par pompage du bassin d'aération de la station d'épuration selon une fréquence adaptée

Les rhizomes progressent dans la boue au fur et à mesure que son niveau s'élève.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES VIVES



Communauté de Communes en Terres Vives (CCTV), cette mal connue ?

De quoi s'agit-il ?

Peut être que la désignation *Communauté de Communes en Terres Vives* ne vous dit rien du tout, peut être qu'elle vous rappelle une revue qui arrive dans votre boîte aux lettres en début d'année ou peut être qu'elle vous rappelle la facturation Ordures Ménagères que vous recevez deux fois par an.

Naissance d'un territoire

Sachez qu'elle est née en juin 1994 par la volonté des maires des 11 communes du canton de Saint-Martin-d'Auxigny, vous savez bien celui qui est évoqué tous les 6 ans lors des élections cantonales (élection du conseiller général du canton). À cette époque elle se dénomme *Communauté de Communes de Saint-Martin-d'Auxigny* et regroupe les communes du canton : Allogny, Fussy, Menetou-Salon, Pigny, Quantilly, Saint-Eloy-de-Gy, Saint-Georges-sur-Moulon, Saint-Martin-d'Auxigny, Saint-Palais, Vasselay et Vignoux-sous-les-Aix. Elle prend sa dénomination actuelle *Communauté de Communes en Terres Vives (CCTV)* en mai 1995.

Elle comprend aujourd'hui 12 500 habitants dont près de 2 000 jeunes d'âge scolaire.

Fondement

La Communauté de Communes permet aux communes qui la composent de gérer en commun des activités ou des services publics ou de se regrouper autour d'un projet permettant de favoriser le développement local et de contribuer à la politique d'aménagement du territoire. La Communauté de Communes exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives en lieu et place des communes.

Compétences

« choisies » et exercées

par la Communauté de Communes en Terres Vives

Elles sont précisées dans les statuts de la Communauté de Communes, document « vivant » qui évolue avec la volonté des élus d'élargir le champ des compétences communautaires. Sa dernière version, qui date de janvier 2007, est consultable sur le site internet (très riche en renseignements utiles*) de la Communauté de Communes, que je vous encourage à « visiter » régulièrement.

Compétences obligatoires

- développement économique (intéressant l'ensemble du territoire)
- aménagement de l'espace (aménagement du territoire ayant un intérêt communautaire)
- développement touristique
- voirie (d'intérêt communautaire)

Compétences optionnelles

- protection et mise en valeur de l'environnement (déchets ménagers et assainissement)

- éducation-jeunesse
- sport et culture
- politique du logement et du cadre de vie
- commission intercommunale d'accessibilité handicapés.

Compétences facultatives

- mutualisation d'achats publics pour le compte des communes (économie d'échelle)
- études préalables pour la mise en place de nouvelles compétences

Administration

La Communauté de Communes est administrée par un conseil communautaire composé de 28 délégués titulaires et 11 délégués suppléants (1 par commune), élus par les conseils municipaux des communes membres.

Les communes sont représentées par deux délégués, plus un délégué supplémentaire par tranche de 1000 habitants, au-dessus de 1000 habitants (Menetou-Salon compte 3 délégués (Pierre Fouchet, Jean-Marc Koenig, Hervé Rodriguez) et 1 suppléant (Noël Léger))

Le conseil communautaire a élu un président (Daniel Godin), trois vice-présidents et un secrétaire, pour une durée de 6 ans.

De nombreux conseillers municipaux participent aux différentes commissions communautaires (développement économique, développement touristique, éducation jeunesse, culture, communication, pratiques sportives, voirie communautaire.

* www.terresvives.fr

LA COMMUNAUTÉ DES TERRES VIVES



Protection et mise en valeur de l'environnement
Déchets ménagers et assainissement la déchèterie
de Saint-Martin-d'Auxigny



Education-jeunesse - Animation au centre de loisirs de
Menetou-Salon



Sports - Sport au Gymnase de Saint-Martin-d'Auxigny



Développement touristique - Borne
relais camping cars à Menetou-
Salon



Développement économique : ZA Saint-Martin,
Exelcars et Menetou Mécanique

Au quotidien

Comme vous pouvez le constater sur les photos illustrant cet article, notre vie de tous les jours est fortement influencée par les actions de la Communauté de Communes liées aux compétences exercées. Quelques exemples valent mieux qu'un long discours.

Dans un prochain article nous évoquerons les aspects financiers, personnels et projets futurs de la CCTV.



Culture : (« Brins de Culture » 2009)

VIE ASSOCIATIVE



Dans le cadre de notre enquête sur les associations de Menetou-Salon, nous avons décidé de nous intéresser de près au Cercle des Compagnons d'Oniros. Le Nain du CCO, mascotte depuis ses débuts, a accepté de témoigner sur cette association jeune et vigoureuse !

Journaliste • Le CCO et vous, c'est une longue histoire d'amour, non ?

Nain • Replaçons l'histoire dans son contexte. A la base, il y avait une bande de jeunes qui passait son temps à jouer à des jeux de rôles chez les parents jusqu'à des heures très tardives... Alors, le sommeil parental était souvent troublé par un « Ouais, j'attrape mon épée et je pourfends le troll ! »... Au bout d'un moment, les jeunes partirent en quête d'une salle de jeu. Mais pour être en règle, il fallait monter une structure associative. Quelques mois plus tard, le Cercle des Compagnons d'Oniros fit son apparition. Quant à moi j'étais engagé pour apparaître dans le fanzine de l'association « Révolution Naine » (Devenu depuis « Révolution Ludique »). Aujourd'hui, je lui suis toujours fidèle et cela depuis plus de 15 ans.

Journaliste • Durant ces années, quel a été l'investissement du CCO au sein de sa commune ?

Nain • Au-delà du jeu entre membres, le Cercle s'est vite ouvert aux autres, en faisant découvrir ce qu'était le jeu de rôle. C'est plus tard que l'association s'initie au jeu de rôle

grandeur nature (GN) qui va devenir l'une de ses activités principales. Son implication dans le GN est telle qu'elle a été co-fondatrice de la Fédération Française de Jeux de Rôles Grandeur Nature, la FédéGN.

Journaliste • Pouvez-vous nous en dire plus sur ces jeux grandeur nature ?

Nain • Ces jeux, se déroulent généralement sur un weekend et prennent place dans des univers très différents : médiéval fantastique, futuriste, années folles,... Pour le joueur, cela consiste à interpréter un rôle qui lui est attribué, en costume, dans un décor adapté au scénario. L'histoire naît de l'interaction de chacun et avec les éléments prévus dans le scénario. La participation est ouverte à tous, membres ou non.

Journaliste • Le GN n'est pas votre seule activité au sein du village ?

Nain • Nous sommes très attachés à la commune de Menetou-Salon. Conscient des aides dont le CCO dispose, il n'hésite pas à s'investir dès que possible dans des activités ludiques destinées à animer le village. Je pense par exemple à Menetou-Salon de Jeux, au Village Artisanal de Noël et la Nuit du Jeu. Il y a aussi le partenariat avec MSEF qui permet de

maintenir une sorte de synergie ludique. De plus, nous avons nos activités historiques ; jeu de rôles sur table, wargames, jeux de société ...

Journaliste • On peut donc dire que le CCO est polyvalent ?

Nain • Tout à fait. Mais cette polyvalence dépend essentiellement du talent ludique de ses membres.

Journaliste • Pour vous, qu'est ce que le CCO ?

Nain • Ce n'est pas qu'un rassemblement de « membres », c'est avant tout un rassemblement d'amis, partageant la même passion, dans une atmosphère chaleureuse.

Journaliste • Si nous souhaitons vous rejoindre, comment faire ?

Nain • Nous rendre visite lors d'une réunion mensuelle dans notre local (mais nous sommes actuellement en plein déménagement) ou nous contacter via notre site internet et forum.

Journaliste • Merci beaucoup

pour cet entretien.

Nain • Merci à vous et n'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Contacts et renseignements

Nicolas Leblanc au 02 48 64 87 80
nleblanc@wanadoo.fr
www.oniros.net
oniros.forumactif.com



Les Nuits du Jeu de Rôles



GN «Ombre» Château de Boucard

VIE ASSOCIATIVE

Pour poursuivre notre enquête, nous avons rencontré une Pomme très particulière ; cette pomme représente Berry Champ de Bataille, BCB pour les intimes.

Journaliste • Alors vous aussi vous faites dans le jeu de rôle GN ?

Pomme • Effectivement j'assume la représentation de BCB depuis sa création en 2004. J'ai tout de suite accepté ce rôle car BCB a une touche originale : les jeux sont des batailles fictives qui rassemblent jusqu'à 700 personnes venant de la France entière -parfois de l'étranger.



Première bataille BCB 2009

Journaliste • C'est la guerre ?

Pomme • Oui « mais alors juste pour de rire » comme disent les enfants. En fait le scénario de notre grande rencontre sympathique est une guerre donc les participants vont parcourir des kilomètres en forêt, prendre des décisions stratégiques et se battre mais surtout ils vont se rencontrer et s'amuser ensemble à ce jeu de grands enfants. Tout doit être équilibré entre sérieux d'interprétation du rôle et plaisir de partager un moment particulier.

Journaliste • BCB, c'est une grosse machine ?

Pomme • On peut le dire car effectivement il faut beaucoup de monde pour mettre en place tout cela. Nous avons tous un peu nos spécificités, la logistique, le scénario,

la construction, les relations publiques (GN, presse, institutions...), les repérages de terrains, l'animation, ...bref il faut être organisé mais les réunions se finissent régulièrement par un bon gueuleton car il ne faut pas oublier l'essentiel : le plaisir de faire ensemble notre passion.

Journaliste • Vous débordez du strict cadre de Menetou-Salon ?

Pomme • Oui, nous participons à la FédéGN et nous sommes en projet avec la Fédération Belge de GN pour créer des échanges européens de joueurs. Et à chaque fois nous en profitons pour faire découvrir crottins de chavignol et vins de Menetou-Salon car les participants aux GN sont de bons vivants qui aiment la bonne chère !

Journaliste • Vos relations avec le CCO sont amicales je suppose ?

Pomme • Nous nous connaissons depuis des années et certains sont membres des deux associations. Le premier jeu s'est

fait grâce au matériel du CCO puis BCB a été créée pour ne pas pénaliser le CCO dans ses activités. Et c'est tellement agréable d'avoir une autre association de jeu près de chez soi ; les uns vont jouer chez autres, que du bonheur !

Journaliste • Vous faites aussi des animations dans le village ?

Pomme • BCB va régulièrement prêter main forte au CCO lors de la fête du jeu. Mais nous ne pouvons pas faire doublon alors nous oeuvrons autrement pour faire découvrir notre passion.

Certains de nos membres ont à cœur de faire découvrir l'Histoire et le jeu. Aussi en 2005, nous avons initié des Eclaireurs de France à l'histoire, le fantastique, les costumes, les techniques d'armes et d'armures, nous avons participé aux journées du Patrimoine au château de Boucard. En



2008, nous avons fait une intervention au centre de loisirs de Menetou-Salon et une journée découverte à l'école primaire des Gibjoncs. Enfin en octobre 2009, nous avons participé au Forum Famille à Henrichemont sur le thème du jeu.

Journaliste • Et pour vous rencontrer, on fait comment ?

Pomme • Nous n'avons pas de local mais nous sommes très disponibles par téléphone et sur la toile, via le forum de notre site et par emails.

Contacts et renseignements

contact@berrychampdebataille.org
www.berrychampdebataille.org
Agnès Chevallier 02 48 58 98 09



Le roy Phristan BCB 2009



Fin de jeu bucolique BCB 2009

SPORT À MENETOU



L'USHMS, le début d'une belle histoire...

Mais d'abord, c'est quoi l'USHMS ?

L'USHMS, c'est l'Union Sportive Henrichemontaise Menetou-Salon, née en juin 2008 de la fusion entre l'Union Sportive Henrichemontaise (USH) et la Société Athlétique de Menetou-Salon (SAMS). Les deux clubs avaient déjà ébauché un parcours commun en regroupant leurs équipes de jeunes depuis une douzaine d'années. On notera aussi que les deux associations s'étaient réunies lors de la saison 2007/2008 pour former une entente entre les équipes seniors.

Bien leur a pris de fusionner, puisqu'après une montée injustement refusée l'année précédente, le club a de nouveau remporté son championnat pour enfin accéder à la 2e division. On notera aussi le beau parcours en coupe du Cher seulement stoppé par le FC Vierzon, pensionnaire de division d'honneur, à l'issue d'un très bon match. Une courte défaite deux buts à un alors que notre adversaire du jour évoluait tout de même six divisions au dessus de nous. Ce fut décidément un bel exercice puisque nous avons également remporté le challenge de l'offensive qui récompense les équipes les plus prolifiques.



L'USHMS et celle du Vierzon Foot réunies en 2009

Et avant, il y avait quoi ... ?

La SAMS a vu le jour en 1931 sous l'impulsion de Louis Jolivet. Son bel âge en fait d'ailleurs l'un des plus vieux clubs du département du Cher. Il a ensuite traversé les années grâce à d'autres Jolivet et cela continue toujours aujourd'hui ! Le club avait réussi à accéder pour la première fois à la 2e division dans les années 80. La SAMS a même la particularité d'avoir compté dans ses rangs une équipe



L'équipe de Menetou de 1932 soit 1 an après la création du club



L'équipe des U14 de cette année (U14 = - de 15 ans)

féminine pendant quelques saisons ! On notera aussi dans ce parcours l'obtention de quelques prix du fair-play qui récompense l'équipe la moins sanctionnée lors de la saison. L'USH est née en 1921 et a porté ses couleurs

jusqu'en 1ère division départementale sous l'impulsion de joueurs comme Jacky Gamard pour ne citer que lui.

Et pour l'avenir... ?

Le club compte aujourd'hui 175 licenciés pour trois équipes sénior qui évoluent respectueusement en 2e, 4e et 5e division. On notera également que nous avons dans cet effectif 73 enfants composant l'école de football et 30 vétérans (qui eux ne vont plus à l'école !). Les équipes de jeunes couvrent toutes les catégories, des débutants jusqu'aux moins de quinze ans.

Et pour conclure... ?

Cette fusion est donc une belle réussite tant sportive qu'humaine, une belle expérience qui appelle beaucoup de bonnes choses et donc de bons souvenirs ! Car avant tout, le sport permet d'apprendre la vie et de passer de bons moments ensemble...

Une belle expérience qui appelle beaucoup de bonnes choses et donc.. de bons souvenirs ! car avant tout, le sport, c'est fait pour apprendre la vie ensemble et passer de bons moments...

Contact et informations

<http://ushms.free.fr/>

SPORT À MENETOU

Les 50 ans de l'Amicale Bouliste !

Notre Amicale est une véritable institution de la commune. Elle a été créée le 9 août 1959 et a donc fêté son cinquantenaire en 2009 tout comme l'AOC Menetou-Salon.

En cinquante années, les actions menées ont été nombreuses et la pérennité même de l'association montre combien elle est utile. Bien entendu, toutes ces actions n'auraient pas pu avoir lieu sans des bénévoles, que nous remercions chaleureusement, qui s'investissent en donnant les moyens nécessaires à notre association de fonctionner et de mener à bien ses projets. Si l'Amicale Bouliste se porte aussi bien c'est aussi et surtout parce qu'elle peut compter chaque année sur des personnes qui donnent de leur temps avec une grande implication.

Toujours sur le plan des moyens, nous tenons à remercier la commune de Menetou-Salon qui n'a jamais failli en termes d'aides matérielles ou dans le prêt d'une salle.

Si notre association peut aujourd'hui fêter ses 50 ans, c'est bien parce qu'au sein de son organisation, il existe un réel plaisir de se retrouver et d'œuvrer ensemble. Nos relations basées sur le respect sont, nous le pensons, depuis la création de l'association, la recette qui fonctionne.

Le premier terrain de pétanque était à l'époque sur la place du haut en face du Caveau des Vignerons. Il a été réalisé à coups de pelles et de pioches par les membres de l'amicale avec le soutien des trois cafés-restaurants de l'époque : Bardy, Fontaine et Jougneau, qui les ont aidés, à leur manière...en assurant l'intendance ! En 2000, un nouveau terrain a vu le jour en face de l'école maternelle.

L'amicale bouliste de Menetou-Salon compte actuellement une soixantaine d'adhérents qui participent aux cinq concours de l'année, au méchoui, aux rifles et aux différentes sorties qui sont choisies, afin que tout le monde puisse y participer (déjà visités : Vulcania - Le Pal - ZooParc de Beauval - Mer de Sable - Salon de l'Agriculture - Foire de Paris - Futuroscope).



Concours du Méchoui 2009



Remise des récompenses Concours du Méchoui 2009



Soirée dansante du Cinquantenaire en Aout 2009

Contact et renseignements

CAFE DU NORD à Menetou-Salon - 02 48 64 07 12

15 juillet 2009 : Menetou-Salon a fêté le Tour de France

Quand a été dévoilé le parcours de l'étape du Tour de France du 15 juillet 2009 passant par notre cher village, l'enthousiasme s'est emparé de beaucoup d'entre nous et l'idée de fêter ensemble ce passage est devenue une évidence. Bénévoles, associations et municipalité ont contribué au succès de cette folle journée qui restera à jamais gravée dans toutes les mémoires.



CULTURE SPECTACLES



Brins de culture

Une Première

Octobre 2009 a sans nul doute vu naître un « Festival culturel » d'un nouveau genre au sein de notre Communauté de Communes *, baptisé **Brins de culture** et appelé à animer notre territoire chaque année.

Cet événement culturel a consisté pour les artistes choisis à proposer dans un premier temps des ateliers participatifs ouverts à tous (cette année : des rencontres chorales, des ateliers d'écriture et des confidences sous abat-jour pour nos aînés), puis dans un second temps des spectacles variés (dont certains issus du travail des ateliers participatifs) présentés aux quatre coins de notre territoire.

À la rencontre des habitants

Grâce à un financement conjoint de la Région Centre, du Département et de la Communauté de Communes, c'est autour de la **Compagnie PACE** et de l'école du cirque **Le nez dans les étoiles** que les artistes invités (Pierre CHATENAY pianiste, professeur de piano, chef de cœur ; Le cabaret de stupéfaits ; Frédéric FORTE poète ; Mario D'SOUZA plasticien) ont pu « communier » avec des habitants de nos communes.

Menetou-Salon accueillait pour sa part **Confidences sous abat-jour**, un atelier créé par Mario D'SOUZA un artiste dont nous pouvons admirer tous les jours (et aussi la nuit) la **Bouteille vivante** au milieu du giratoire de la route de Bourges. Cette animation, destinée à nos aînés du

foyer logements, a permis de partager des confidences et des anecdotes tout en construisant une œuvre, preuve vivante et colorée de ses moments de communion intergénérationnelle. Cette œuvre devrait témoigner de ces instants dans une exposition itinérante en 2010.



Un final émouvant

Menetou-Salon, très volontaire, avait choisi d'être la première commune à accueillir le spectacle de création commune (**Compagnie PACE** et **Le nez dans les étoiles**) réalisé à partir des écrits recueillis lors des ateliers d'écriture sur notre territoire des Terres Vives.

Dans un chapiteau qui avait fait « salle archicomble » le mercredi 14 pour applaudir les numéros des jeunes élèves de l'école du cirque, le point d'orgue de **Brins de culture** avait lieu samedi 16 et dimanche 17 octobre 2009.

Un virevoltant spectacle nous a été proposé, où comédiens de **La Compagnie PACE** et jeunes artistes de cirque du **Nez dans les étoiles** se

sont mêlés sans s'emmêler. Tous ces beaux textes sur nos villages et notre patrimoine, issus des ateliers d'écriture, au service d'une « ode aux Terres Vives et à ses habitants » ont à la fois ému et enthousiasmé les très nombreux spectateurs.

Vivement l'an prochain !!

* Communauté de Communes en Terres Vives regroupant les 11 communes de notre canton présentée en pages 6 et 7



CULTURE SPECTACLES

Un zeste des « Francofolies de La Rochelle » à Menetou Salon

Quand une grande artiste demande à répéter (gratuitement) son nouveau spectacle avant de le présenter aux fameuses **Francofolies de la Rochelle**, ça ne se refuse pas. Proposée par l'association **Le Carroi**, cette soirée exceptionnelle résonne encore à nos oreilles.

Evelyne GIVARDON, puisqu'il s'agit d'elle et de sa compagnie « Beline », est venue le 30 juin nous enchanter de son répertoire de chansons de la tradition populaire française tout en « peaufinant » le spectacle **L'ailleurs de l'avant** qui connaîtra un grand succès aux Francofolies le 11 juillet 2009.

Entourée de six merveilleuses chanteuses : Cécile BACH, Sylvie BERGER, Eva DURIF, Yannick GUILLOUX Christine LURQUIN et Soraya MAHDAOUI et accompagnée par trois musiciens traditionnels : Gilles CHABENAT à la vielle à roue, François LAZAREVITCH à la cornemuse et aux flûtes et Soig SIBERIL à la guitare, elle a séduit



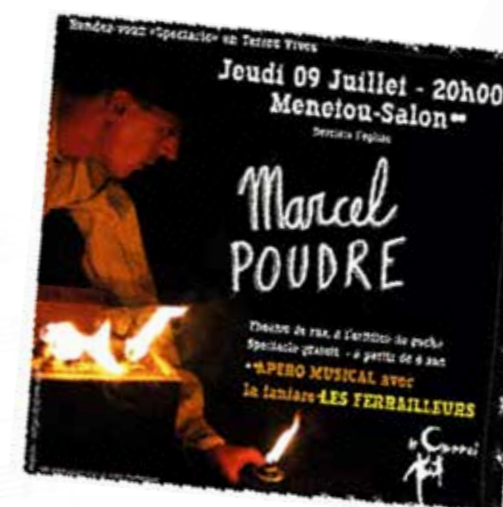
Eveline GIRARDON

les nombreux amateurs de chansons traditionnelles présents ... et tous les autres spectateurs, définitivement conquis !

Polyphonies et passages en solo se sont succédé pour notre plus grand plaisir dans l'interprétation chaleureuse de « ces chansons qui portent en elles, en strates secrètes, les existences particulières de ceux qui nous ont précédé, héritage sensible, leviers créatifs pour nos vies d'aujourd'hui » comme aime à les décrire Evelyne GIVARDON : que du bonheur !



Marcel POUDRE



Marcel POUDRE a marqué cet été les habitants de Menetou-Salon et de ses environs avec sa machine à feu d'artifice de poche « l'Affolante » construite par son grand père... Toute une histoire de famille. Il parle de son enfance sans père dans une famille de marchands d'armes. Ce ne sont que de petites histoires ... qui ne résistent pas longtemps au feu. Ça explose pour de vrai, juste devant nous, ça sent la poudre noire.... Boum ! ... Quel plaisir !



LA BOUTEILLE VIVANTE



Sa conception

En 2009, Menetou-Salon a célébré ses 50 ans de reconnaissance par l'Institut National des Appellations d'Origine Contrôlée (INAO).

Les vignerons ont souhaité marquer ce jubilé en sollicitant la création d'une structure métallique monumentale à l'entrée du village, sur le rond point.

Ils ont fait appel au talent de Mario D'Souza, artiste plasticien bien connu de notre commune pour avoir œuvré pour la Communauté de Communes dans *Confidences sous abat-jour*.

C'est ainsi qu'est né un partenariat entre les vignerons, la commune, MSEF et bien d'autres personnes pour accueillir cette œuvre dans notre commune.



Sa naissance

Pour son inauguration, tous les habitants du village ont été invités afin que chacun prenne part à cette histoire et comprenne le symbole de la bouteille pour les vignerons. Ils en produisent en effet plus de 4 millions chaque année : c'est le signe le plus distinctif de leur savoir-faire et de leur faire-savoir.

Le beau temps n'était pas au rendez-vous mais c'est tout un village qui était présent, uni et fier de son appellation et de ses nectars.

Son entourage

Au mois de mai 2009, les élèves des moyenne et grande sections de maternelle ont planté des pieds de vigne, deuxième symbole fort de notre village. Chaque enfant a identifié son cep grâce à un « paissiau » (tuteur d'acacia) qu'il avait préalablement décoré.



L'idée était de faire découvrir une petite partie du métier de vigneron à nos enfants du cru. Dans quelques années, auront peut-être lieu les vendanges de l'école...

Durant l'automne, la bouteille vivante fut soulignée par un éclairage léger pour la rendre intrigante sous les lueurs de la lune. Quelques modifications de l'éclairage municipal la mettront encore plus en valeur dans les mois à venir.

Son avenir

Le nom de l'œuvre de Mario d'Souza l'indique bien, c'est une « bouteille vivante ». Elle vivra, elle évoluera avec le temps. La prochaine étape est le palissage de la vigne.

Un espoir : ne jamais tomber dans l'oubli et nous émerveiller à chaque fois que nous l'approcherons !



GROS PLAN SUR SERGE PÉRAS

Il faut avoir l'œil vif et très curieux, lorsque l'on rentre au 8 chemin du Prieuré. Le décor est planté : fines boiseries, portes sculptées, douces effluves de cire, 'lampes magiques' et enfin une myriade de petits objets et de 'scénettes' façonnés, taillés et tournés dans différentes essences de bois comme le buis, l'if ou le chêne.

On regarde partout, on se tourne et se retourne et, à peine s'interroge t'on sur un objet qu'un autre lui ravit la place. Mr Péras me raconte bien sur, et toutes ses créations ont une histoire : celle-ci fut exposée à la Frairie des Brangers, celle-là à Sancoins ou au Salon des Artisans.

Les explications fusent : électromécanique, courant alternatif, biphasé... j'écarquille les yeux, j'imagine... Je ne comprends pas tout, mes cours d'électricité sont bien loin maintenant.

La visite se poursuit et je suis ébahie par tous les objets récupérés et réhabilités : ici un moteur de machine à laver réincarné en perceuse disquieuse, que dire des courroies et autres scies. Une véritable entreprise de «Dons d'organes» mécanique s'est mise en place pour le plus grand plaisir de celui qui conçoit à dessein, ses propres machines afin d'embellir sa maison et son surprenant jardin.

Nous montons alors au jardin extraordinaire, où Mr Péras a reconstitué ses souvenirs de vacances : Ainsi les lauzes ne sont pas particulièrement courantes dans le Berry, mais là, elles ornent les



Le modélisme



L'atelier



Moulin Cévenol

toits des maisons miniatures qui ornent le paysage reconstitué. L'eau est aussi omniprésente, canalisée par des moulins «Cévenoles», des petits cours d'eau et de multiples cascades au «glou-glou» rafraîchissant ; tout proche un paisible pêcheur articulé vous tient même compagnie.

Mr Péras actionne le mécanisme de son écluse mais les péniches sont restées au garage pour une petite révision.

Je découvre enfin l'atelier des multiples tours, où toupies et autres objets en bois sont tournés. Mr Péras branche ses machines et façonne sous mes yeux enthousiastes une adorable toupie.

La visite se termine déjà et je n'ai même pas évoqué les talents d'aquarelliste et de modéliste de cet infatigable metteur en scène de nos rêves les plus fous.



La transmission du savoir

AGENDA



FÉVRIER

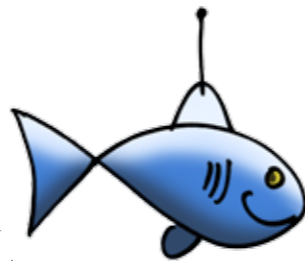
27 **Balomatic** «le trad qui se détache» au centre d'Accueil

MARS

5 - 7 **Berry Champ de Bataille** - Canal Historique
28 **Rifles** de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Menetou Salon au centre d'Accueil



AVRIL



3 **Nuit du Jeu** du CCO
18 **Randonnée Pédestre**



MAI

1er **Brocante** de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Menetou Salon places et rues du Bourg
2 **Course cycliste** Prix de la Municipalité et des Aînés
29 - 30 **Fête du Jeu** avec MSEF, le CCO et MICADO, au centre d'Accueil et sur les places



JUIN

1er - 15 **Tournoi de Tennis**
12 **Rencontre Chorales** avec MSEF Au centre d'Accueil
27 **Course cycliste** 15ème Flèche du haut Berry avec l'ASEAB



JUILLET

14 **Célébration et Fête communale**
31 **Caves Ouvertes**



AOÛT

1er **Caves Ouvertes**
27 - 29 **Berry Champ de Bataille**
29 **Course cycliste**



AGENDA

SEPTEMBRE

12 **Foire aux Melons** avec MSEF sur les places du village
20 - 3/10 **Brins de Culture**



OCTOBRE

30 **Halloween** au centre d'accueil



NOVEMBRE

6-7 **Salon des Antiquaires** au Centre d'Accueil
11 **Célébration** de l'Armistice de 1918
14 **Rifles** de l'amicale Bouliste au Centre d'Accueil
27-28 **Salon des Artistes et Artisans** au Centre d'Accueil



DÉCEMBRE



5 **Repas des Aînés** au centre d'accueil
11-12 **Village Artisanal de Noël** avec MSEF sur les places du village



À ne pas manquer cette année à Menetou

À ne pas manquer cette année à Menetou

